

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2006
(Liste au dos)

Mise à jour - lieu du stage

Le Grand Quevilly, le 12 Mars 2019

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2018/2019 - Stage Détection 4 Secteur Sud - Masculins nés en 2006

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer à un stage des jeunes masculins nés en 2006, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

Dimanche 17 Mars 2019, DEVILLE LES ROUEN

Gymnase Ladoumègue, rue de Siston
Rendez-vous à 9h00 et Fin vers 12h00
(Voir listes au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- L'**autorisation parentale**
- L'**autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- Une copie de l'**attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins.
- Un **ballon** (Taille 1)
- Une gourde (ou une bouteille d'eau)
- Des chaussures de sport propres (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des affaires de sport (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des affaires de rechange et de toilette (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **INFORMATIONS / PROCHAINS REGROUPEMENTS**

Les dates des stages de détection du Secteur Sud avec les clubs concernés :

25 Novembre 2018 ⇒ ALCL, BUQUET, OISSEL, QUEVILLY-COURONNE et SOTTEVILLE

2 Décembre 2018 ⇒ DEVILLE, GOURNAY, MAROMME, MONTVILLE, MALAUNAY, BROTONNE, BARENTIN

20 Janvier 2019 ⇒ ROUEN, BIHOREL, BONSECOURS

17 Mars 2019 ⇒ Jeunes convoqués suite aux stages 1, 2 et 3

⇒ **ENCADREMENT DETECTION/SELECTION 76 MASCULINS 2006**

Vous devez confirmer votre participation (ou non) auprès de votre responsable de Secteur ci-dessous.

Olivier CLERMONT (Responsable) ☎ 06 28 50 32 15 - olivier.clermont@handball76.com

Olivier DUHOUX ☎ 06 21 95 58 39 - san_lou@hotmail.fr

Olivier CLERMONT

Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale

Copie pour Info :

- ☐ J.-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- ☐ P. METAYER - Secrétaire Générale Comité 76 HB
- ☐ F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- ☐ Président de votre club
- ☐ Ligue de Normandie de Handball
- ☐ M. FERRON - CTS LNHB



Retrouvez le prévisionnel des stages et la liste des jeunes convoqué(e)s sur notre site : www.handball76.org

Retrouvez la localisation d'un gymnase grâce à GO-HAND : <http://gohand.arbitrhand.fr>

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2006

STAGE DETECTION 4 SECTEUR SUD

Dimanche 17 Mars 2019, de 9h00 à 12h00 à **DEVILLE LES ROUEN**

Convocation transmise sur le mail de chaque jeune (entré sur la Licence)

Merci aux clubs de s'assurer que les jeunes ont bien reçu leur convocation

Nom	Prénom	Club	Année	Latéralité	Poste
ALEXANDRE	MATHIS	ALCL	2006	D	
COQUIN	CLEMENT	ALCL	2006	D	GB
DELAY-GUELLEC	KYLIAN	ALCL	2006	D	
DESCAS	JEYWEL	ALCL	2006	D	
DIATTA	ELIKYA	ALCL	2006	G	
GRISOLET-FILLATRE	AEDAN	ALCL	2006	G	
GUILLET	AXEL	ALCL	2006	D	
MVOUELE	STEF	ALCL	2006	D	
AUZOU	ELIOTT	ROUEN	2006	G	
FERIAL	SACHA	ROUEN	2006	D	
FRANCOIS	GAUTIER	ROUEN	2006	D	GB
GERARD	EMERICK	ROUEN	2006	G	
HIOUNI	YLIES	ROUEN	2006	D	
MOREL	GABIN	ROUEN	2006	D	
VALLERY	JULIEN	ROUEN	2006	D	
GREGOIRE	THIBAUT	BIHOREL	2006	D	
HASSAN	PAUL	BIHOREL	2006	D	GB
HUNKELER	ARMEL	BIHOREL	2006	D	GB
JARDEL	MATTHIEU	BIHOREL	2006	D	
PAPAMICHAEL	TIMOTHEE	BIHOREL	2006	D	
VANDENBERGHE	HUGUES	BONSECOURS	2006	D	
TIERCELIN--DUBOC	NOE	BUQUET-ELBEUF	2006	D	GB
JOLY	BRYAN	GOURNAY	2006	G	
LISMONDE	RAPHAEL	GOURNAY	2006	D	GB
CHOUSSY	MAXIME	MONTVILLE	2006	D	
GIORDANO	MATTEO	MONTVILLE	2006	G	
MAZE	LEO	MONTVILLE	2006	D	
THEBAULT	NIELS	MONTVILLE	2006	G	
DUFOUR -GARNIER	STAN	OISSEL	2006	D	
LECOINTE	SAMUEL	OISSEL	2006	D	
VEISSIERE	NICOLAS	OISSEL	2006	D	
WILMOT	NATHAN	QUEVILLY COURONNE	2006	D	GB
CHARLET	BAPTISTE	SOTTEVILLE	2006	D	
SANDU	ANDREA	SOTTEVILLE	2006	G	
DURAND	RAPHAEL	MALAUNAY/LE HOULME	2006	D	
LINTOT	PAUL	MALAUNAY/LE HOULME	2006	D	
VARIN	MAEL	MALAUNAY/LE HOULME	2006	D	
BRETON	ETHAN	BARENTIN PAVILLY	2006	D	

Autorisation Parentale

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

☐ Licencié(e) au club de ☐ Non Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date : **Cadre à remplir**

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.